

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°449/SEPTEMBRE 2023

Harcèlement

**Il existe
des solutions !**



ÉDUCATION

**Conseil de discipline : faire
entendre la voix des familles**

NOS ACTIONS

**Équiper son enfant
de son premier téléphone**

20²³₂₄

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Vos élèves
méritent
le spécialiste
de l'assurance
scolaire.**

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une assurance scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'assurance scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (responsabilité civile + individuelle corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE
EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.**

Attestation en ligne

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 06/23 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX
Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier

Harcèlement
Il existe
des solutions !

21
En pratique

ORIENTATION • Petite enfance : ces métiers qui font grandir les adultes

SANTÉ • Les règles d'éviction. Quand les petites bêtes s'invitent à l'école

PSYCHO • Activités extrascolaires. Le temps libre, c'est important aussi !

ÉDUCATION • Conseil de discipline : faire entendre la voix des familles

26
Décryptage
Les certifications

28
Regards croisés

PATRICIA COLSON/DOMINIQUE BERGER

La santé scolaire au bord du gouffre

30
Initiative

Bourse aux fournitures scolaires : un service qui a tout pour plaire

32
Nos actions

34
Portrait
Jérémy Fontanieu

édito

Reconstruisons vite une école publique forte

« Le début de l'été a été marqué par des violences qui ont touché près de 500 communes de toutes tailles, urbaines comme rurales. Ces actes ne sont pas justifiables car la violence ne sera jamais une solution. La crise passée, il convient maintenant d'analyser sans langue de bois et de construire de façon urgente et de façon concertée des réponses pérennes, structurantes.

Notre fédération a la conviction que l'école publique est d'évidence l'une des solutions qui s'impose pour apaiser les tensions et donner de l'espoir, là où la violence s'installe, là où l'on ne croit plus en l'avenir. Pour cela, il faut cesser de supprimer des postes et lui donner les moyens que nous réclamons avec force depuis des années. Il faut retisser des liens forts entre l'école publique et ses partenaires de proximité. Cela ne se fera qu'avec la volonté de l'État et le soutien engagé de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et des amis de l'école publique.

Écouter, rassembler, reconstruire et doter l'école publique d'un projet de société fédérateur, c'est le défi de Gabriel Attal, le nouveau ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La FCPE prendra toute sa part aux débats avec une exigence et une force à la mesure de l'urgence de la situation.



GRÉGOIRE ENSEL
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directeur de la publication et de la rédaction : Grégoire Ensel • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 34, 45, 69, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

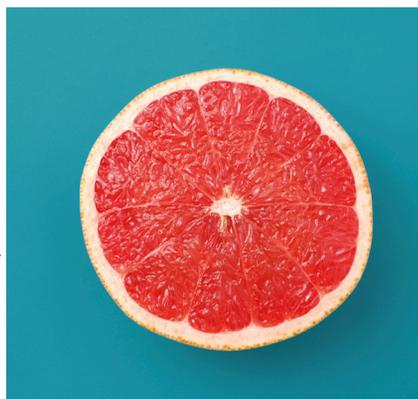


Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

SANTÉ

Des citoyens avertis



© Lukasz Rawka / Unsplash

Faut-il vraiment éviter le pamplemousse lorsqu'on prend des médicaments ?

Se teindre les cheveux augmente-t-il le risque de cancer ? Permettre aux citoyens d'accéder à une information santé claire, fiable, transparente et accessible, c'est l'objectif du site Sante.fr. Un projet porté par le Service Public d'information en santé, placé sous la responsabilité du ministère de la Santé. Lancé en 2022, le site indexe aujourd'hui près de 7 500 contenus éditoriaux (dossiers, articles, liens...), 6 900 fiches médicaments, et référence plus de 500 000 professionnels, établissements et services de santé.

sante.fr/decryptage

TEXTE

VOYAGES SCOLAIRES

Parue au BO du 29 juin 2023, la circulaire du 13 juin modifie l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, collèges et lycées publics. Parmi les changements, une simplification des autorisations administratives préalables et un assouplissement des taux d'encadrement pour les voyages scolaires en élémentaire.



ÉLECTIONS SCOLAIRES

Mobilisation générale des parents d'élèves !

“ **L**e Covid commence à être derrière nous. Et heureusement ! Car, si par certains côtés, cette crise sanitaire a rapproché certains parents et enseignants grâce à l'école à distance, elle a aussi nettement distendu les liens, assure Abdelkrim Mesbahi, vice-président de la FCPE. Quand la classe a repris, nous avons été invités par mesure de précaution à rester à la porte des établissements scolaires. Aujourd'hui, il est temps d'exercer pleinement notre rôle de coéducateurs, comme le prévoit le code de l'éducation. Les représentants de parents d'élèves sont un chaînon essentiel à la bonne marche du système éducatif. »

Deux dates pour convaincre

En cette rentrée 2023, la FCPE nationale a donc appelé ses têtes de réseau départementales à se mobiliser partout en France le mardi 12 et le jeudi 14

septembre pour inciter les parents à se porter candidats aux élections scolaires. « Sur le terrain, chaque année, les militants sont dans les starting-blocks pour faire adhérer et constituer des listes, poursuit Abdelkrim Mesbahi, mais cette fois, nous avons fléchi deux dates clés afin de rendre plus visible notre engagement quotidien. Car la campagne nationale attendue par la FCPE n'arrive jamais ».

Cafés des parents, assemblées générales de rentrée, points de rencontre dans les parcs et forums associatifs, toutes les formes de convivialité seront exploitées afin de toucher le plus grand nombre. L'enjeu est de taille : quelque 20 millions de parents d'élèves sont appelés à élire leurs représentants les 29 ou 30 septembre à la Réunion et à Mayotte, et le 13 ou 14 octobre partout ailleurs.



EN SAVOIR PLUS :
Retrouvez notre campagne d'adhésion :
fcpe.asso.fr/campagnes



PAPILLOMAVIRUS

LANCEMENT DE LA VACCINATION AU COLLÈGE

Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons contre les infections à papillomavirus humains (HPV), la campagne de vaccination, annoncée en février par le président de la République, est déployée cet automne dans tous les collèges de France. La vaccination relève d'une démarche volontaire pour les élèves et pour leurs parents. Totalement gratuite et réalisée par des équipes mobiles composées de personnels qualifiés, la vaccination

sera proposée à tous les élèves de 5^e. La protection complète s'obtient avec deux doses de Gardasil 9®, qui seront injectées à six mois d'intervalle. L'autorisation parentale des deux parents sera donc recueillie au préalable via un formulaire. Le jour de la vaccination, les enfants dont les parents auront autorisé la vaccination devront être munis de leur carnet de santé ou de vaccination.

vaccination-info-service.fr



QUARTIERS PRIORITAIRES

8h-18h : la nouvelle journée des collégiens

« On va généraliser dans les quartiers prioritaires de la ville, et à Marseille en avant-poste, le collège de 8 heures à 18 heures », a annoncé Emmanuel Macron le 26 juin 2023, en visite à Marseille. Une nouvelle organisation qui se veut être une réponse pour les élèves confrontés à une difficulté d'accompagnement aux devoirs par leurs parents, et ainsi réduire les écarts de réussite. Les premières expérimentations auront lieu à la rentrée prochaine, pour une généralisation en 2027, a précisé l'Élysée. La mesure sera déployée à travers les cités éducatives. Les syndicats enseignants, heurtés par les méthodes de communication du chef de l'État, s'interrogent sur les objectifs pédagogiques, ainsi que sur les moyens destinés à ce dispositif.



EN SAVOIR PLUS :
Internet citeseducatives.fr

30
CITÉS
ÉDUCATIVES
sur les 200
labellisées
expérimenteront
ce nouvel accueil
prolongé en collège.



On en parle !

1.

EMC

Le ministre Pap Ndiaye a annoncé le 22 juin que les heures d'enseignement moral et civique seraient doublées au cycle 4 (en 5^e, 4^e et 3^e), pour parvenir à un volume horaire d'une heure par semaine. Le conseil supérieur des programmes (CSP) a été saisi pour s'atteler à une refonte complète des programmes d'EMC.

2.

PERMIS



« À partir de janvier 2024, on pourra passer le permis de conduire à partir de 17 ans et conduire à partir de 17 ans », au lieu de 18 ans, et ce dans les mêmes conditions qu'actuellement, a annoncé la Première ministre Élisabeth Borne, en soulignant que cette mesure serait « un vrai plus », notamment pour les jeunes en apprentissage.

3.

BAFA

Un module de formation aux violences sexistes et sexuelles est créé au sein du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), ainsi qu'une charte engageant les accueils collectifs de mineurs concernant ces questions. Belle victoire d'Anissa Maille à l'initiative du mouvement #Metooanimation !

Activer les paramètres indispensables



L'ILLUSION DISCIPLINAIRE



BANDE DESSINÉE

PROFS-ÉLÈVES

Qu'est-ce que l'illusion disciplinaire ou encore l'effet Pygmalion - Galatée ? Trois enseignantes-chercheuses en sciences de l'éducation, Audrey Murillo, Hélène Veyrac et Julie Blanc, ont eu l'idée de collaborer avec Adèle Huguet, médiatrice scientifique et illustratrice, pour proposer des courtes bandes dessinées qui vulgarisent les résultats de la recherche sur les relations entre les profs et leurs élèves. Super idée pour comprendre ce qui se joue dans les classes.

comprendreleseleves.ensfea.fr/bande-dessinee

ENQUÊTE

Tous égaux devant la lecture ?

La 16^e édition de la **Journée du refus de l'échec scolaire**, organisée chaque année par l'Afev, aura lieu le 27 septembre à Paris. « Tous égaux devant la lecture ? » est le thème retenu, et Marie Desplechin en sera la marraine. À cette occasion, les résultats d'une enquête exclusive, menée auprès d'enfants et de jeunes issus de quartiers populaires, seront publiés afin d'analyser les inégalités d'accès à la lecture. Les échanges d'expériences de terrain d'acteurs dans et hors l'école permettront de mettre en lumière des solutions innovantes pour « raccrocher » des publics dits « éloignés du livre ». Ces actions sont déployées par les acteurs de l'Éducation nationale ou de la lecture publique (en particulier les bibliothèques), ainsi que les acteurs associatifs et ce, tout au long du parcours éducatif. afev.org

En France, 85% des 15-18 ans et 23,6% des 11-12 ans utilisent Instagram, mais peu connaissent et utilisent des comptes correctement paramétrés pour être mieux protégés. Comment restreindre les interactions de mon ado avec une personne nuisible qui suit son compte ? Comment filtrer des mots ou des expressions qu'on ne souhaite pas voir en commentaire ? Les parents n'ont pas toujours le temps de se pencher sur toutes ces questions techniques. Or, les algorithmes poussent des contenus aléatoires faits pour plaire et capter l'attention, avec parfois des contenus inappropriés, choquants ou pornographiques. Il est donc essentiel de mettre en place des pare-feux.

Pour faciliter la tâche des familles, Internet sans crainte a créé en juin 10 guides

pratiques et gratuits. En quelques minutes chrono, il devient possible de trouver où activer les paramètres indispensables sur les différentes applications les plus utilisées par les ados : Instagram, TikTok, Snapchat, Youtube, WhatsApp, Discord, Twitch, Yubo, Facebook, Twitter. Disponibles en téléchargement sur la plateforme Internet sans crainte, les fiches permettent de mieux encadrer les usages : prévenir le cyberharcèlement, mettre en place le contrôle parental, gérer les contacts et gérer le temps d'écran avec un pas à pas et des copies d'écran à l'appui. Cerise sur le gâteau, vous pourrez briller dans un dîner de quadras !

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet internetsanscrainte.fr/programmes/ma-vie-numerique



PLUS DE 3 MILLIONS de jeunes ont pu bénéficier du Pass culture depuis deux ans.

PASS CULTURE

La culture à portée de clics

Livres et bandes dessinées, concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de danse...

Le Pass culture est un dispositif qui permet aux jeunes âgés de 15 à 18 ans de profiter de nombreux produits culturels, sorties et activités grâce un crédit progressif selon leur âge et tout ça, à côté de chez eux ! À savoir : les montants attribués chaque année non consommés, sont cumulables et disponibles jusqu'à la veille des 18 ans du bénéficiaire, pour un montant total de 80 euros. Pour s'inscrire, il faut se créer un compte avec son numéro EduConnect ou se munir d'un justificatif d'identité. De quoi se faire plaisir avant la dotation de 300 euros attribuée quant à elle à partir de 18 ans.

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet pass.culture.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Savez-vous
que votre ado
peut profiter
du pass Culture
dès 15 ans ?**

Disponible en France métropolitaine et Outre-mer.
Plus d'informations sur pass.culture.fr

Télécharger
l'application



**pass
Culture** 

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

ESCAPE GAME

© Wikimedia Commons



LE PARIS DE LA BELLE ÉPOQUE

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023, le Grand Palais organise un escape game en plein air sur le thème de l'Exposition universelle de 1900. Dans ce jeu, intitulé *L'incroyable Paris d'Alfred Picard*, l'ingénieur fait appel à nous, citoyens du futur, pour l'aider à monter son projet de réaménagement.

Internet rmngp.fr

PODCAST

Nina Simone

À Tryon en Caroline du Nord, Eunice Kathleen Waymon est la seule petite fille à jouer du piano. Elle devient alors l'espoir de sa communauté : devenir « la première pianiste classique noire ». Découvrez le destin exceptionnel de Nina Simone dans ce podcast, porté par l'humoriste Claudia Tagbo. Sept épisodes à écouter dès 8 ans.

Internet radiofrance.fr



VIDÉOS

MUSIC QUEENS

Pourquoi Juice de Lizzo est-il un succès interplanétaire ? Comment *Girls Just Want To Have Fun* de Cindy Lauper est-il devenu un hymne féministe ? La série *Music Queens* propose une relecture féministe en 3 minutes de 20 tubes des années 1960 à nos jours. Du girl power et de la pop racontée par Rebecca Manzoni, avec les voix d'Iz'ia Higelin et d'Aïssa Maïga.



arte.tv

EXPOSITION

Worldbuilding

En 2022, notre planète comptait 3,03 milliards de gamers, c'est plus du tiers de ses habitants. Dès les années 1980, de nombreux artistes se sont appropriés l'esthétique et la technologie des jeux vidéo pour en réaliser des œuvres d'art. À découvrir jusqu'au 15 janvier 2024 à Metz.

Internet centrepompidou-metz.fr



© Ville de Montreux

ÉCOLOGIE

NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Pour sa 6^e édition, le World Cleanup Day donne rendez-vous à tous les citoyens partout en France le 16 septembre 2023 pour la Journée mondiale du nettoyage de notre planète. L'an dernier, 170 000 personnes ont ramassé 1002 tonnes de déchets, dont 13 millions de mégots, évitant ainsi la pollution de 6,6 millions de m³ d'eau. Big up !

Internet worldcleanupday.fr

Un métier sérieux

CINÉMA

Une nouvelle année commence dans un collège de la banlieue parisienne. Benjamin (Vincent Lacoste), jeune professeur remplaçant en mathématiques, sans expérience, est rapidement confronté aux affres du métier avec un conflit qui l'oppose à l'un de ses élèves. Avec ce nouveau long métrage, le réalisateur d'*Hippocrate*, Thomas Lilti, explore cette fois-ci les coulisses de la grande maison de l'Éducation

nationale. Et révèle à quel point les adultes sont impuissants à accompagner les jeunes en souffrance et en conflit avec l'institution. La scène du conseil de discipline est poignante de vérité.

Sortie Le 13 septembre 2023.



© DK

ROMAN



Histoire en mêlées

À l'occasion de la coupe du monde de rugby en France, proposez, à vos ados dès 13 ans, ce roman d'Hélène Gloria dans lequel on suit en parallèle deux récits de rugby féminin et masculin à deux époques différentes.

Éd. Actes Sud jeunesse, 15,50 €.



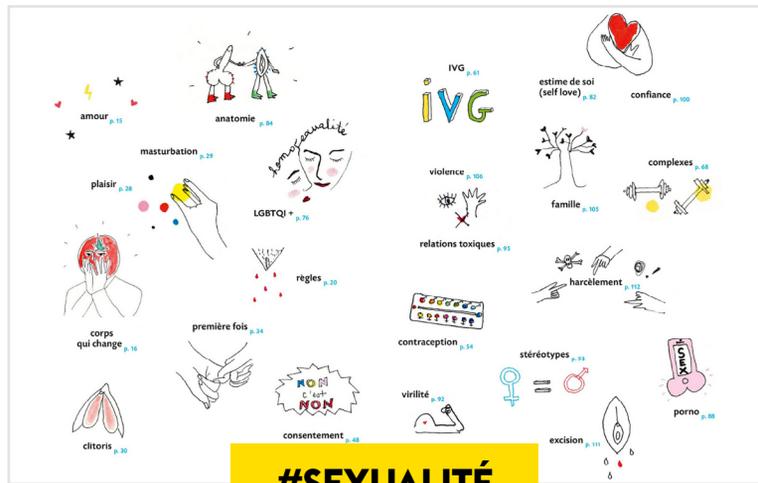
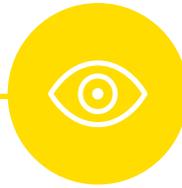
© Morgane Production

DOCUMENTAIRE

LOUP Y ES-TU ?

Des jeunes, des enfants et leurs parents viennent en consultation au centre médico-psycho-pédagogique Claude Bernard. Les soignants sont là pour les accompagner en thérapie. Par le jeu, le dialogue, le silence, en famille, en groupe ou individuellement, ils cheminent avec eux pour les aider à grandir. On ne sort pas indemne de cette immersion délicate proposée par la réalisatrice Clara Bouffartigue, qui a su mettre « en lumière la valeur et les possibles de ce qui est à l'œuvre dans ces institutions ».

➕ À l'affiche le 13 septembre 2023.



#SEXUALITÉ

L'éducation à la sexualité est une obligation légale, inscrite au sein du code de l'éducation. Zoom sur trois livres qui abordent le sujet sans tabou. Dès 13 ans.

RESPECT DE L'AUTRE

SEXPÉRIENCE

Mère et fille, Isabelle Filliozat, psychotérapeute, et Margot Fried-Filliozat, sexothérapeute, ont uni leur talent dans ce livre de prévention pour fournir aux adolescents les informations dont ils ont besoin sur la sexualité. Objectif : qu'ils puissent agir de manière responsable, dans le respect et l'empathie.

Éd. Robert Laffont, 19 €.



LOIN DES CLICHÉS

LE SEXE ET L'AMOUR DANS LA VRAIE VIE

La gynécologue Ghada Hatem Gantzer, par ailleurs fondatrice de la Maison des femmes de Saint-Denis, et Clémentine du Pontavice (qui a aussi réalisé les illustrations), ont choisi de tout raconter en s'éloignant des clichés. Le vrai sexe, pas celui caricaturé par les films pornographiques. L'amour vrai, pas celui souvent mélodramatique affiché par le cinéma.

Éd. First, 16,95 €.



PREMIERS PAS

SEXE

Corps, identité, masturbation, contraception, consentement mais aussi violences sexuelles et slut shaming... À travers des textes documentés, des schémas, des témoignages, ce manuel offre des réponses à tous les questionnements, même les plus intimes, que se posent les adolescents. Illustré par le talentueux Benjamin Chaud.

Éd. La Martinière jeunesse, 17,50 €.



© Clémentine de Pontavice

dessindecole.com

« On s'occupe de tout ! »



Une opération
avec des
articles
personnalisés
comme vous ne
l'avez jamais
réalisée
auparavant

FINANCER LES PROJETS SCOLAIRES TOUT EN FAISANT PLAISIR AUX FAMILLES ?



Une boutique en ligne dédiée à votre association

Un large choix d'articles que les parents commandent en ligne :
il y en a pour tous les goûts et tous les budgets



Aucune avance de fonds, tout est gratuit, même la livraison ;-)
Une commission simple à calculer reversée en fin d'opération

Pas de bon de commande, pas de règlements à récupérer,
nous gérons tout



Pas d'inventus, seuls les articles commandés sont fabriqués

Et surtout une personnalisation avec le dessin unique de l'enfant



Les places sur l'année scolaire
2023-2024 sont limitées,
réservez vite votre opération

mon code avantage:
RDPSEPT23



vosre cadeau:



Pour toute réservation réalisée avant le 31/10/2023
(quelle que soit la période de votre future action)
nous vous offrons 10 mugs personnalisés
avec le visuel de votre choix.

Tous les articles sont personnalisés
en France dans nos ateliers par notre petite
entreprise artisanale

02.85.52.11.82



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Le harcèlement est l'affaire de tous !
2. Des conseils pratiques pour repérer
3. Zoom sur une méthode qui a déjà fait ses preuves

Harcèlement

Il existe des solutions !

Si le phénomène est aujourd'hui bien identifié, sa prise en charge demeure très dépendante de la formation des personnels. Il existe néanmoins **une large palette d'outils à disposition des familles** d'enfants victimes pour donner l'alerte.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Mon enfant est harcelé : comment agir ?

1. Comment définit-on une situation de harcèlement ?

« Il s'agit d'« une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique », « Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre [...] » Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime ». Cette définition, que l'on retrouve aujourd'hui sur le site du ministère de l'Éducation nationale, a connu différentes évolutions ces dernières années. Elle reste d'ailleurs encore perfectible selon plusieurs experts. « On a longtemps considéré que le harcèlement était le fait d'un agresseur malfaisant qui plaçait sa victime dans une situation d'emprise, précise Nicole Catheline¹, pédopsychiatre et spécialiste du sujet. Or, le psychologue suédois Anatol Pikas a introduit une dimension nouvelle et fondamentale, celle du groupe. Lui, définit le harcèlement comme une conduite agressive, qui dure, se répète, et qui met en jeu une dynamique de groupe. Selon lui, c'est d'ailleurs à cause de cette dynamique de groupe que la victime ne parvient pas à se sortir de la situation. Cette définition inclut par ailleurs la notion de cyberharcèlement, puisqu'on sait que le problème dépasse le cadre scolaire et que la question du groupe est centrale sur les réseaux sociaux. »

2. Quels sont les signes qui doivent alerter ?

« Tout changement de comportement dans quel que domaine que ce soit », répond Nicole Catheline. *Le Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles*, accessible sur le site du ministère, recense les signaux faibles identifiés dans la cour, à la cantine, etc., mais aussi à la maison. Il énumère entre autres les troubles du sommeil, la perte d'appétit, les maux de ventre/tête, la dévalorisation de soi, la baisse des résultats scolaires, les affaires perdues ou dégradées. Il évoque aussi, et notamment, l'agressivité ou le repli sur soi. « Le problème en ce qui concerne l'apparition de comportements irascibles, par exemple, est que l'on a tendance à les mettre sur le compte de la pré-adolescence ou de l'adolescence, indique la pédopsychiatre. Le risque est de se dire "Ça y est, c'est l'adoles-

Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3020

Pour signaler une situation de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3018

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.NA

« Selon le psychologue suédois Anatol Pikas, c'est à cause de la dynamique de groupe que la victime ne parvient pas à se sortir de la situation. »

— NICOLE CATHELIN, PÉDOPSYCHIATRE



5,6 %

C'EST LA PROPORTION de collégiens qui seraient victimes, en France, de harcèlement « entre pairs ».
Source : *Note d'information n° 1730, décembre 2017, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.*

cence qui commence" et de passer à côté. » Pour rappel, les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

3. Comment en parler à son enfant ?

► **«Ce n'est pas une honte et le problème ne vient pas de toi»**

L'une des grandes difficultés est que les enfants victimes ont tendance à dissimuler ce qui leur arrive. « Mon conseil est de poser la question assez directement à son enfant tout en le rassurant : "Est-ce que tout se passe bien à l'école ? Est-ce que quelqu'un t'embête ? Je me permets de te le demander car beaucoup d'enfants rencontrent ce type de situation ? Si c'est le cas, tu n'y es pour rien », suggère Nicole Catheline.

► **«Si cela t'arrivait, on en discuterait ensemble et je ne prendrais pas de décision sans t'en avoir parlé».**

Les enfants craignent souvent la réaction des adultes, paniqués à l'idée que ces derniers aillent sermonner les harceleurs. Leur crainte de passer pour « une balance » et de voir la situation s'aggraver est souvent à l'origine de leur silence. Encore une fois, l'idée est vraiment de rassurer son enfant.

► **«Tu peux t'adresser à quelqu'un d'autre si tu ne veux pas m'en parler»**

Il est utile d'informer son enfant de la possibilité d'aller parler à un autre adulte. Cela peut être à un référent, dont il trouvera les coordonnées affichées dans le hall de son établissement ou dans son carnet de

correspondance. Cela peut-être, aussi, en appelant les numéros verts dédiés, anonymes et gratuits. Le 3020 pour les situations de harcèlement et le 3018 pour les cas de cyberharcèlement.

4. Qui contacter pour donner l'alerte ?

► **L'établissement.** Le programme pHARe, plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, prévoit, entre autres, la mise en place d'une équipe ressource dans chaque établissement. Cette équipe est composée de cinq personnes (par exemple : un enseignant, un conseiller principal d'éducation, une assistante de service social, un psychologue, une infirmière) formées au repérage et à la prise en charge des situations. « Le programme pHARe est obligatoire dans toutes les écoles et tous les collèges depuis la rentrée 2022 et il va l'être dans tous les lycées dès la rentrée 2023, rappelle Nicole Catheline, qui a elle-même contribué à son élaboration. Certes, le travail est en cours et prendra du temps – 50 000 personnes ont été formées à la méthode de la préoccupation partagée (lire l'interview page 18), alors qu'il y a en France 800 000 enseignants – mais logiquement, chaque établissement doit être en capacité de répondre à un élève ou à un parent qui signale une situation. »

► **Le référent académique.**

Il peut arriver, néanmoins, que l'équipe ressource soit démunie, peu ou mal formée. Dans ce cas, les parents peuvent joindre un référent académique, dont les coordonnées sont disponibles sur le site de l'académie. « Celui-ci prendra alors contact avec l'établissement scolaire pour traiter la situation », note Nicole Catheline.

► **Les numéros verts.**

Le 3020, si c'est un problème de harcèlement à l'école ; le 3018 si le harcèlement se passe sur les réseaux sociaux. Les écoutants proposeront alors de contacter directement le référent académique pour l'informer de la situation.

► **La défenseure des droits.**

Elle interviendra en tout dernier recours sur une situation pour laquelle tous les autres leviers ont été actionnés sans succès.

5. Quand faire appel à la justice ?

« De mon point de vue, et hormis cas de force majeure, le dépôt de plainte n'est pas une bonne idée, confie

Le programme pHARe est obligatoire dans toutes les écoles et tous les collèges depuis la rentrée 2022 et il va l'être dans tous les lycées dès la rentrée 2023.

Nicole Catheline. Le problème est que lorsqu'on s'en remet à la justice dans une situation de harcèlement scolaire, il y a un « risque » que l'affaire soit classée sans suite faute de preuves, ce qui constitue une blessure terrible pour les parents et pour l'enfant victime. Par ailleurs, le fonctionnement de la justice étant relativement lent, on peut imaginer qu'un dépôt de plainte en 6^e trouve son issue plusieurs années plus tard, ce qui risque là encore d'être très difficile à vivre pour l'enfant victime. » Le cas du cyberharcèlement diffère néanmoins dans la mesure où les captures d'écran constituent des preuves.

6. Quelles sont les « erreurs » à éviter ?

► **Essayer de régler le problème soi-même.**

Chercher à entrer en contact avec les parents des enfants harceleurs, voire avec les enfants eux-mêmes, est fortement déconseillé dans la mesure où il n'existe aucun tiers médiateur. Le risque est de s'exposer à de l'incompréhension, du déni, voire à une réaction agressive.

► **Changer d'implée son enfant d'établissement scolaire.**

« Je ne suis pas hostile au changement d'établissement, mais à condition qu'il soit préparé et accompagné, prévient Nicole Catheline. Car si la situation n'a aucunement été traitée, l'enfant aura peur que le harcèlement recommence ailleurs. Il adoptera alors probablement un langage corporel qui le rendra vulnérable et il existe un risque, en effet, que les difficultés recommencent. »

(1) Auteure de *Le harcèlement scolaire*, éd. Puf et *Souffrances à l'école. Les repérer, les soulager, les prévenir*, éd. Albin Michel.



À ÉCOUTER :

« Au-delà du miroir », la nouvelle série documentaire de la MAE. Réalisé par Isabelle Sabourault et Pierre Chaffanjon, ce podcast donne la parole à cinq jeunes nés avec une malformation faciale, et victimes de harcèlement.

mae.fr

L'AVIS DE LA FCPE

Le harcèlement scolaire a été décrété « priorité absolue » par la Première ministre Elisabeth Borne. Pourtant, en parallèle, le gouvernement maintient la suppression de 1500 postes d'enseignants dans l'école publique en cette rentrée. Comment repérer et accompagner les enfants lorsque les premiers signaux de harcèlement apparaissent, s'il manque déjà des adultes au sein des établissements ? La FCPE demande à ce que le harcèlement entre enfants soit désigné grande cause nationale. Elle attend une conférence nationale avec tous les acteurs de la communauté éducative, mais aussi les associations et

institutions reconnues dans la lutte contre ce fléau, où ses revendications pourront être portées : des fonds dédiés afin de financer des projets de prévention qui ont déjà fait leurs preuves ; une médecine scolaire forte ; des adultes formés et en capacité de sensibiliser les élèves à l'usage des réseaux sociaux, de repérer les situations dangereuses ; des accords avec les GAFAs afin que les algorithmes identifient les déferlements de haine... ; des cours de récréation végétalisées, avec des espaces pensés pour permettre des rencontres et échanges entre garçons et filles.



© Arnaud Jullian

Avignon (84)
Sur le terrain...

Quand l'école fait face

Partout en France, des établissements scolaires sensibilisent la communauté éducative pour prévenir et combattre le fléau du harcèlement. Un travail de fond, loin des projecteurs, qui donne des résultats.

En mai dernier, 25 élèves de CE1 de l'école Massillargues en Avignon (classée REP+) ont fait un voyage express à Paris. Lauréats du concours national Non au harcèlement¹, ils étaient attendus à la Sorbonne pour se voir remettre leur prix des mains du ministre Pap Ndiaye. Un moment solennel pour ces élèves, un événement même. Il faut dire que leur vidéo baptisée « La rengaine contre le harcèlement » a touché au cœur le jury. Son pitch : sur l'air de la chanson « Lundi matin, l'empereur, sa femme et le p'tit prince », trois personnages (Colère, Tristesse et Solitude), illustrés par des dessins, intimident de manière répétée un quatrième personnage... Timide. « Le

premier travail a été d'expliquer à ces jeunes élèves ce qu'est une situation de harcèlement, explique Flavie Jullian, enseignante. Leur dire qu'un enfant qui en embête un autre dans la cour, ce n'est pas du harcèlement. À moins que cette situation ne se répète tous les jours... ».

Éveiller les consciences

Caractériser le harcèlement pour être capable de l'identifier, tel est donc l'intérêt d'un tel projet. Tout en rappelant quelques fondamentaux... « Les élèves ne réalisent pas toujours l'impact d'une moquerie ou d'un surnom désobligeant répétés chaque jour, remarque Nicolas Tagnard, enseignant. Parler du harcèlement, c'est conscientiser tout le monde. Pas seulement les victimes, mais aussi les potentiels "harceleurs" ou témoins de harcèle-

En mai dernier, les 25 élèves de CEI de l'école Massillargues en Avignon ont été reçus à la Sorbonne (photo de gauche) pour se voir remettre leur prix des mains du ministre Pap Ndiaye. Les élèves du lycée Jean Zay d'Orléans (ci-dessous) ont, eux, reçu le prix de la meilleure vidéo niveau lycée, avec une production intitulée « Ma différence ».



ment. » L'épilogue de la vidéo fait d'ailleurs la part belle au collectif. « À la fin de l'histoire imaginée par les enfants, ce n'est pas juste un élève qui dit "arrêtez de m'embêter", c'est toute l'école qui s'en saisit et qui dit stop », souligne l'enseignant. Entrée en 2022 dans le programme pHARE, l'école Massillargues a déjà organisé plusieurs temps forts autour du harcèlement. Mais pour Julie Balmès, sa directrice, toutes les actions de sensibilisation sont les bienvenues, notamment lorsqu'elles englobent toute la communauté éducative. « On a organisé, par exemple, un café des parents qui a attiré plus de monde que d'habitude, note-t-elle. Ça a été l'occasion de rappeler que la vigilance de tous est nécessaire. Notre message : si votre enfant subit des moqueries répétées ou s'il est lui-même l'auteur de moqueries, donnez l'alerte, n'attendez pas que la situation s'envenime... »

Quelqu'un à qui parler...

L'école primaire Les portes du Marais à Villedoux (académie de Poitiers) fait également partie des lauréats de cette édition 2023 du concours Non au harcèlement. Et elle aussi sensibilise tous azimuts. Sa vidéo « Ce n'est qu'un message », couronnée par

le prix spécial « Prévention du cyberharcèlement », a été réalisée en collaboration avec le périscolaire au sein de la maison des jeunes du village. « Onze élèves de CM2 et trois collégiens y ont participé », indique Agnès Moreau, directrice de l'école. Le film raconte l'histoire d'un petit garçon qui essuie les paroles désobligeantes et les messages injurieux sur les réseaux... Un calvaire qui démontre comment le harcèlement se poursuit et prend de l'ampleur en dehors de l'école.

Alors ici, à Villedoux, l'équipe se mobilise pour repérer les « signaux faibles » – un enfant isolé, agressé, insulté, etc. – pour ne pas en arriver là. Une salle « bien-être » a même été créée où les élèves peuvent venir s'épancher, livrer leurs préoccupations ou tenter de régler des conflits auprès d'un adulte formé à l'écoute bienveillante. « On accueille en moyenne 18 à 20 élèves chaque jour », note la directrice. Preuve que le besoin est réel et que la prévention est une voie à privilégier...

Au lycée Jean Zay d'Orléans, la réalisation de la vidéo « Ma différence » a mobilisé 37 élèves de la seconde à la terminale, dont les « ambassadeurs lycéens contre le harcèlement »². Leur choix a été d'illustrer le sujet via des portraits de jeunes gens stig-

matisés du fait de leur différence (une orientation sexuelle, une apparence physique, etc.). La puissance du texte et de la scénographie en font un objet percutant. Il a d'ailleurs lui aussi reçu un prix (meilleure vidéo niveau lycée) au concours national Non au harcèlement. « Il y a eu un grand travail d'écriture, confirme Sylvie Paponnet, conseillère principale d'éducation qui a piloté ce projet avec sa collègue Sandrine Leturcq, professeure documentaliste. De même que la mise en musique et le tournage ont nécessité une grande implication de la part des élèves. » « Ma différence » rejoint aujourd'hui la panoplie d'outils utilisés par l'établissement pour sensibiliser les élèves, afin de poursuivre et d'amplifier le travail. Car au lycée Jean Zay, la lutte contre le harcèlement est une priorité constante. En atteste cette nouveauté à la rentrée 2023 : « Sur une idée du proviseur, on a personnalisé la future couverture de notre carnet lycéen avec les numéros d'urgence 3020 et 3018, note la CPE. Notre objectif, c'est d'informer bien sûr, mais aussi d'outiller les élèves au maximum. »

(1) Dans la catégorie meilleure vidéo en école élémentaire.
(2) Des élèves volontaires qui reçoivent une formation d'une journée sur la question du harcèlement.

La méthode fonctionne dans 84 % des cas

Imaginée par le psychologue suédois Anatol Pikas, la méthode de la préoccupation partagée consiste **à rendre les harceleurs acteurs de la fin du harcèlement.** Les explications de Yannick Langlais, CPE au sein du collège Marracq à Bayonne.



Comment fonctionne la méthode de la préoccupation partagée ?

Yannick Langlais : Chaque enfant concerné par le harcèlement (harceleurs, témoins) est reçu individuellement par un adulte. L'entretien dure trois minutes maximum. Elle consiste d'abord à dire à l'enfant : "Je suis préoccupé par la situation de tel camarade (l'enfant harcelé), as-tu remarqué quelque chose de concernant ?" Si l'enfant répond oui, on lui demande ce qu'il serait prêt à faire pour l'aider. S'il fait une suggestion, l'adulte la reformule avec les mots de l'élève et lui donne rendez-vous la semaine suivante pour refaire un point et voir comment la situation a évolué. Si l'enfant répond non, l'adulte lui redit sa préoccupation et demande à l'élève d'observer la situation et de réfléchir à ce qu'il pourrait faire pour que la situation de son camarade s'améliore. On lui donne également rendez-vous la semaine suivante pour échanger sur ce qu'il a observé et sur ce qu'il a mis en place. Dans le même temps, la victime est reçue quasiment tous les jours pour savoir comment sa situation évolue.

Quels sont les résultats ?

Y.L. : Dans la très grande majorité des cas (84 % environ), le harcèlement s'arrête dans un temps très court (entre huit et quinze jours). Ces statistiques sont issues de différentes expériences menées par Jean-Pierre Bellon (professeur) et Bertrand Gardette (CPE), les deux précurseurs de la préoccupation partagée française, puisque ce sont eux qui ont amené la méthode Pikas, en France, en 2016. Ces chiffres se vérifient d'ailleurs sur le terrain : dans mon collège, nous atteignons effectivement ces résultats. Quant aux 16 % restants, il existe malheureusement des situations (la présence de troubles psychiatriques, par exemple, chez un enfant harcelé), où la méthode ne fonctionne pas.

Pourquoi la méthode est-elle aussi efficace selon vous ?

Y.L. : Elle fonctionne sur l'idée que le harcèlement procède d'un effet de groupe où les enfants s'imitent

les uns les autres pour faire du mal à « une cible ». En réindividualisant le groupe, on inverse le mécanisme : chacun porte désormais une action positive et entraîne chez les autres des comportements positifs. Cela permet aux harceleurs – qui sont souvent dépassés par la situation car pris dans un engrenage – de sortir du harcèlement « par le haut », puisque ce sont eux qui en ont l'initiative. En cela, la préoccupation partagée se distingue nettement de la méthode « à l'ancienne » qui se cristallise sur la sanction du groupe. Celle-ci a justement tendance à renforcer le harcèlement, car les remontrances des adultes (souvent proférées devant toute la classe) sont vécues comme une injustice et nourrissent un ressentiment vis-à-vis de l'enfant victime.

Quelles sont les conditions à réunir pour mettre en œuvre cette méthode ?

Y.L. : Cette méthode repose tout d'abord sur l'implication d'une équipe qui doit préalablement avoir été formée. Malheureusement, la formation est encore insuffisamment développée en France, c'est pourquoi il existe de grandes disparités entre les établissements, dont certains appliquent la méthode et d'autres pas du tout. L'autre condition est que chaque adulte impliqué soit convaincu de l'intérêt de cette méthode, qui est non jugeante et non blâmante. Dans notre culture française, on a tendance à mettre très rapidement des étiquettes sur les élèves. Pour schématiser : les harceleurs sont des méchants et les harcelés sont des faibles. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes que cela. En ce qui concerne les harceleurs, ils sont très loin des « terreaux » que l'on peut imaginer. Ce sont bien souvent des enfants gentils, bien élevés, qui, entraînés par le groupe, agissent d'une horrible manière. Quant aux victimes, penser qu'elles sont faibles est une erreur. Au contraire : elles sont fortes et courageuses. Malgré ce qu'elles subissent, elles reviennent au collège chaque jour. D'ailleurs, avec la méthode de la préoccupation partagée, elles retrouvent leur place dans le groupe et poursuivent leur scolarité sans changer d'établissement. Ça aussi, c'est une réussite.



Quels leviers éducatifs actionner ?

Plus le climat scolaire est apaisé, plus le risque de harcèlement se réduit. Encore faut-il actionner les bons leviers éducatifs. Tour d'horizon.

1. Aider les enfants à reconnaître leurs émotions

« Apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, à reconnaître leurs émotions – distinguer la tristesse de la colère, l'agacement de la déception – aide à reconnaître les émotions chez les autres et favorise la capacité à se mettre à la place de l'autre », explique la pédopsychiatre Nicole Catheline. Un bon moyen de limiter les incompréhensions et, par là, les comportements problématiques.

2. S'interroger sur « le modèle » qu'on leur transmet

« Les enfants nous observent et nous imitent en permanence, note la pédopsychiatre. Ils se rendent bien compte que nous vivons dans une société où règnent un ordre social, une hiérarchie. Et c'est la raison pour

laquelle ils reproduisent ce schéma lorsqu'ils sont en groupe. Aussi, si le groupe des adultes dysfonctionne avec des rapports de domination exacerbés, des humiliations, un manque de respect, il y a un risque que les enfants reproduisent ces dysfonctionnements, sans que cela soit conscient. » Au contraire, s'ils observent une coopération, une solidarité, une entraide, il y a fort à parier que leurs propres relations y gagnent.

3. Accompagner les enfants harceleurs

Si prendre en charge les enfants victimes (et leur famille) est une nécessité, s'adresser aux parents d'enfants harceleurs est tout aussi crucial. « Un enfant harceleur est souvent un enfant en souffrance qui projette sur les autres son malaise en pensant que cela va régler son problème, note Nicole Catheline. Non seulement, ça ne le règle pas, mais ça lui attire des ennuis. Il faut donc pouvoir l'accompagner pour lui expliquer qu'il existe d'autres moyens de régler ses soucis et que s'en prendre aux autres n'est jamais source de soulagement. »

Un adulte référent harcèlement (infirmier, CPE, professeur) sera désigné cette année dans chaque établissement. C'est une des mesures engagées en urgence en juin.

FAQ DES PARENTS

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE EST-IL CONSIDÉRÉ COMME UN DÉLIT AUX YEUX DE LA LOI ?

Oui, depuis le 3 mars 2022 et la publication au *Journal officiel* de la loi Balanant (du nom d'un député Modem du Finistère), qui fait du harcèlement scolaire un délit pénal. Celui-ci peut être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée.

EXISTE-T-IL UNE DÉFINITION INTERNATIONALEMENT RECONNUE DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

Non, pour l'heure, il n'existe pas de définition commune à tous les pays, ce qui rend compliqué le travail de recension des cas. Néanmoins, le titulaire de la Chaire Unesco sur la lutte contre le harcèlement à l'école – l'Irlandais James O'Higgins Norman – travaille aujourd'hui sur une définition « universelle ».

QUE PRÉVOIT L'ÉDUCATION NATIONALE EN TERMES DE PRÉVENTION ?

Le programme pHARe prévoit dix heures par an et par niveau consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales (savoir communiquer, développer son empathie, savoir prendre une décision ou résoudre un problème, etc.). D'autres temps forts jalonnent aussi l'année scolaire, comme la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école organisée chaque année au mois de novembre. Les chefs d'établissement ont par ailleurs reçu l'instruction de signaler les faits préoccupants au procureur sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

LA LECTURE DEVIENT UN PLAISIR AVEC NOS MAGAZINES À CHAQUE ÂGE, SES HÉROS !

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2023 *

Jusqu'à
39%
de réduction!



3-6
ans

Lis, rêve et joue avec Mickey et ses amis!

Tous les mois, votre enfant découvrira des histoires, des jeux d'observation, un cahier d'activité à faire seul pour développer son autonomie. Plus de 50 stickers accompagnent les activités.



3-6
ans

La princesse, c'est toi!

Ce magazine fera voyager votre fille dans l'univers des princesses. À découvrir : des histoires, des jeux, 2 posters, des coloriages, un bricolage à réaliser et des conseils pour les mamans.



7-14
ans

Le Journal de Mickey, c'est beaucoup plus que de la BD !

Chaque semaine, votre enfant découvrira un journal mythique. Des activités avec les Castors Juniors, des posters ludo-éducatifs, un cahier d'actualité et des pages BD.



8-14
ans

Le boss des canards

Le meilleur de la BD jeunesse à travers les aventures d'une famille de canards emblématiques. À découvrir : des actus sur la pop culture et plus de 200 pages de BD !

* en France métropolitaine. Unique Heritage Presse - RCS Paris 338 412 463. Siège social bd Ney 75 018 Paris. Photos non contractuelles.

Abonnez-vous en toute simplicité



par téléphone
au 01 87 64 05 33

OU



sur disneymagazines.fr en
scannant le QR code

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (prix d'un appel local).





Petite enfance : ces métiers qui font grandir les adultes

Œuvrer au développement harmonieux des tout-petits, soutenir les parents, travailler en équipe... Alisson Delabrière exerce le métier d'auxiliaire de puériculture.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

À 42 ans, Alisson Delabrière a la fraîcheur d'une jeune dans le métier – elle a obtenu son diplôme en 2019 – et l'enthousiasme d'une professionnelle épanouie. « Il y a tellement de choses à dire sur le métier d'auxiliaire de puériculture », sourit-elle en cherchant par où commencer. Elle ne feint pas son plaisir non plus à travailler dans une crèche en plein air à gestion parentale à Rennes. « J'adore être dehors, affirme-t-elle. Et je suis convaincue de l'intérêt du plein air sur le comportement des enfants. Les bruits en extérieur s'échappent et c'est plus agréable pour tout le monde. » Son engouement tranche avec la crise que traverse le secteur de la petite enfance qui peine à recruter. 10 000 professionnels manquent à l'appel dans les crèches selon l'enquête nationale de la CNAF¹ (juillet 2022). Quatre métiers sont particulièrement touchés dont celui d'auxiliaire de puériculture. Leur rôle est « d'accompagner les apprentissages des jeunes enfants jusqu'à 6 ans, tout en veillant à leurs besoins physiques, physiolo-

giques et psycho-affectifs et à leur confort », détaille la campagne du gouvernement lancée en avril 2023 pour valoriser les métiers de la petite enfance.

Tout est à bâtir

Alisson a passé le concours en 2018 après avoir exercé plusieurs années le métier d'aide-soignante. « J'ai adoré mon expérience, précise-t-elle avant d'expliquer son cheminement. Mon dernier poste était dans un service d'oncologie et de soins palliatifs. J'ai eu envie de retrouver la vie. » Compte tenu de son parcours, sa formation ne dure que six mois au lieu de onze. « Elle est axée sur le développement et la santé de l'enfant et insiste sur le triangle parents, enfant et professionnel, détaille-t-elle. Quand on part de l'enfance et de l'enfant, tout est à bâtir. La formation nous donne les clefs pour apporter notre pierre à l'édifice. » Désormais, Alisson assure tous les soins inhérents aux enfants, mais aussi des activités en lien avec leur développement. Elle passe ses journées dehors

avec les 24 tout-petits de la crèche qu'elle observe activement. « J'en tire des questionnements pour pouvoir évoluer et apporter tout ce dont ils ont besoin afin qu'ils se développent harmonieusement, explique-t-elle avant de conclure : pour devenir auxiliaire de puériculture, il faut aimer les enfants et avoir envie de travailler auprès d'eux. Si on n'en a pas envie, on ne peut pas exercer ce métier. »

(1) Caisse nationale des allocations familiales.

+ 3 QUALITÉS ESSENTIELLES

1.

La patience. « Avec l'amour et la bienveillance, c'est la base du métier, insiste Alisson. Les enfants que l'on accompagne, on leur répète inlassablement les mêmes choses et c'est normal. On ne construit pas une bâtisse en un jour. »

2.

Le sens du relationnel. Une auxiliaire de puériculture accueille, soutient et écoute les familles, dans le respect de celles-ci. Dans une crèche, elle travaille en équipe. Elle partage avec ses collègues ses observations quotidiennes pour une prévention et une prise en charge individuelle de l'enfant. Elle contribue à l'élaboration du projet éducatif de l'établissement.

3.

La curiosité. Les connaissances sur l'enfant ne sont pas figées. Il est important de s'informer régulièrement, en lisant des articles et des livres sur les sciences de l'éducation par exemple.

En pratique

En savoir plus

Internet

- La campagne 2023 : solidarites.gouv.fr/les-metiers-de-la-petite-enfance-nous-font-grandir

Les règles d'éviction

Quand les petites bêtes s'invitent à l'école



La proximité physique favorise la transmission de parasites dans les écoles. Sont-ils dangereux pour la santé et que prévoient les établissements en cas d'infection ?

Texte : MARIANNE PEYRI

1. Les poux

Bénins, ces parasites sont les plus fréquents à l'école. Ils provoquent des démangeaisons fort désagréables. Les poux passent de chevelure à chevelure ou via les écharpes, bonnets, manteaux qui ont été contaminés. Si l'enfant se plaint de démangeaisons, à chaque parent d'examiner sa chevelure et de la traiter avec des anti-poux contenant du diméticone. Ce traitement doit être renouvelé deux à trois fois à huit jours d'intervalle. Laver aussi à 60° les bonnets, manteaux, taies d'oreiller et tremper les peignes dans une eau brûlante. Il est important de prévenir rapidement l'enseignant. Aucune mesure d'éviction n'est prévue. En cas d'infestation, l'école doit en informer les parents pour leur demander de surveiller et/ou de traiter leurs enfants en même temps. Des actions de solidarité peuvent être décidées pour l'achat de produits pour les familles les plus démunies.

2. La teigne

La teigne est une infection du cheveu, provoquée par divers types de champignons microscopiques appelés dermatophytes. Elle n'est pas grave mais très

contagieuse et touche essentiellement les enfants. La contamination est humaine ou par l'intermédiaire d'objets contaminés (peignes, linge...). Il n'y a pas d'éviction de l'élève contaminé à condition de présenter un certificat médical attestant d'une consultation et de la prescription d'un traitement adapté. Présenter un examen mycologique négatif n'est plus nécessaire pour retourner en classe. Un dépistage est recommandé pour les membres de la famille et ceux ayant été le plus en contact avec l'enfant.

3. La gale

La gale est une infection cutanée, bénigne, due à un parasite humain, le sarcopte, invisible à l'œil nu. Il circule sous la peau en creusant des sillons. La gale provoque des démangeaisons nocturnes, se transmet de peau à peau et parfois par vêtements contaminés mais la contagiosité est faible en milieu scolaire. Le parasite ne se transmet pas par le mobilier scolaire. Dès la suspicion de gale chez un élève, il doit être isolé et rentrer chez lui pour consulter un médecin. Durant trois jours, après le début du traitement, il ne doit pas aller à l'école et son entourage proche doit

LES TIQUES

Lors d'une sortie scolaire, dans la nature et les sous-bois, il convient de vérifier si son enfant n'a pas de tique. Cet acarien, noir, de 0,5 à 6 mm, apparenté à l'araignée, se fixe pour se nourrir sur la peau, notamment dans le cuir chevelu chez les enfants. Il ne passe pas d'humain à humain. Donc, pas de risque de contamination. En revanche, il convient d'enlever rapidement la tique avec un mini-crochet dans un mouvement de rotation ou d'aller en pharmacie pour demander conseil. Les tiques peuvent être infectées par plusieurs microbes et transmettre la maladie de Lyme.

être traité. Un certificat médical est demandé à son retour. Il n'y a pas d'éviction pour les élèves contact mais leurs parents doivent en être informés. Il n'y a pas de guérison sans traitement bien suivi : crème à appliquer localement et/ou par traitement oral (Ivermectine), lavage du linge à 60° ou produit acaricide sur les objets non lavables, lavage des mains avec du savon...

4. Les punaises de lit

Si elles ne provoquent pas de maladies, les punaises de lit piquent pour se nourrir de sang et génèrent démangeaisons et boursoufflures. Elles sont visibles à l'œil nu, de couleur brune, ressemblant à un pépin de pomme aplati et se logent dans les lits et canapés. L'infestation n'est pas due à un manque d'hygiène. Elles ne se transmettent pas de corps à corps mais peuvent pénétrer dans l'école par le biais des vêtements, doudous, cartables... En cas de découverte d'un insecte à l'école ou de piqûres sur un enfant, les parents sont prévenus et les locaux examinés. La direction doit alerter ses interlocuteurs territoriaux. Certaines mairies, comme à Marseille, ont mis en place des protocoles dédiés. Les locaux sont alors désinfectés par divers moyens : congélation, chaleur, lavage, lutte chimique...

En pratique



Activités extrascolaires

Le temps libre, c'est important aussi !

En septembre, la course aux activités extrascolaires reprend... Et si cette année, ils avaient envie d'en faire un peu moins ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **Q**uand ma fille aînée était encore bébé, j'étais interpellée par nos amis avec des enfants plus grands. Ils passaient leurs mercredis et samedis dans la voiture à les conduire à différentes activités. Je trouvais ça trop, relate une mère de quatre enfants âgés de 3 à 11 ans. Aujourd'hui, je me rends compte que nous faisons exactement la même chose. C'est lourd parfois, surtout l'hiver mais après l'été, on oublie et on recommence à les inscrire à au moins deux activités chacun... » Handball, athlétisme, judo, dessin, chorale, piscine... Chaque année au mois de septembre, la course aux activités s'invite dans cette famille, comme dans beaucoup d'autres avec comme objectif de tenir compte à la fois du goût des enfants, de leur personnalité, de l'emploi du temps familial et de l'exigence des parents. Le tout sur fond de besoin (pour le développement harmonieux des enfants), d'envie (celle des enfants, mais aussi celle des parents qui ont

leur préférence), de nécessité (apprendre à nager, c'est indispensable) et de faisabilité (deux activités aux mêmes horaires, c'est impossible). Sans oublier que toutes ces activités ont un coût...

Ce savant mélange laisse peu d'espace au temps libre et à l'ennui beaucoup moins valorisés par la société qui prône avant tout la performance. Objectif : construire des adultes ultra-outillés et dotés d'un CV bien rempli (un peu de sport, un peu musique, un peu de culture) pour réussir dans la vie. L'intention est louable et la pression est telle sur les parents qu'on peut se demander s'ils sont encore capables d'entendre que leur enfant n'ait rien envie de faire, ce qui ne veut pas dire ne rien faire (lire ci-contre)... Est-ce d'ailleurs envisageable de laisser un enfant sans aucune activité extrascolaire cadrée le mercredi ? Alors que dès le plus jeune âge, de nombreux enfants ont un emploi du temps de ministre, la question mérite d'être débattue...

AVIS D'EXPERT



FLORENCE BEUKEN,
éducatrice spécialisée et
thérapeute familiale

« **Le besoin d'expérimentation et de stimulation est un besoin psychologique essentiel pour le développement des enfants...**

Mais les parents y répondent principalement par de multiples activités cadrées qui s'ajoutent au temps scolaire. Avec toute la pression autour de l'éducation, ils ne laissent plus la possibilité à leurs enfants d'éprouver des émotions désagréables comme l'ennui. À force de cumuler de multiples activités, les enfants n'ont plus de temps libre et c'est dommage. Car c'est pourtant important de s'ennuyer.

La stimulation et l'expérimentation ne passent pas forcément par des activités cadrées et payantes. Les enfants les vivent aussi dans le « rien faire ». Les parents ont tendance à l'oublier. Ce n'est pas parce que l'enfant n'est pas inscrit à un sport, une activité musicale ou artistique, qu'il ne fera rien. Jouer ou dessiner à la maison, même seul, c'est bien aussi.

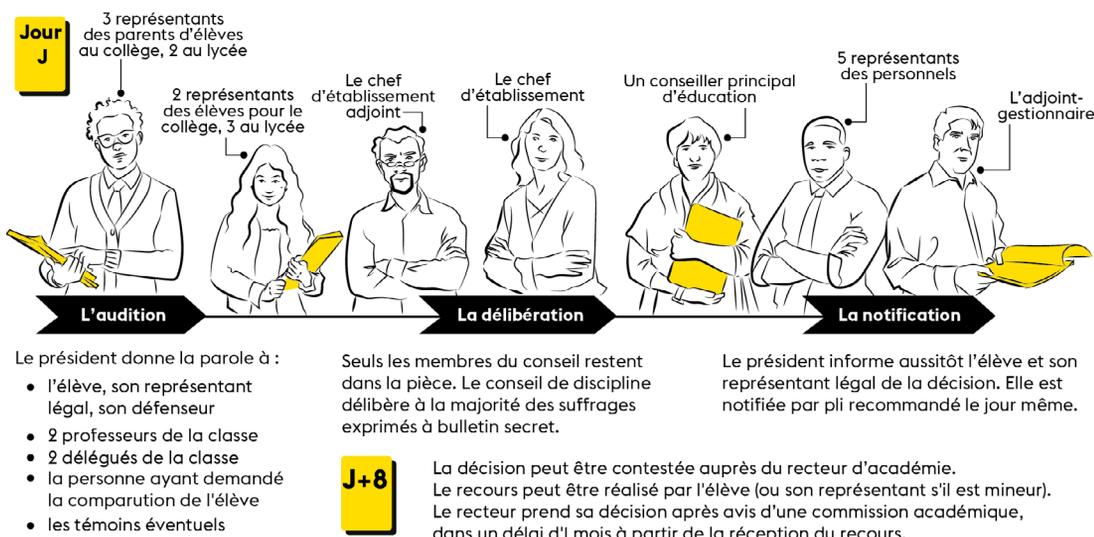
Les parents doivent pouvoir entendre que leur enfant n'a rien envie de faire. Ça ne l'empêchera pas de répondre à ses besoins autrement à la maison. Le temps libre stimule la création, l'expérimentation, l'exploration... S'il n'y a plus du tout de place pour ces temps libres dans l'emploi du temps des enfants, on peut même se demander si c'est bon pour leur développement. »

Lien utile

Livre

• *L'enfant et l'imaginaire - Jouer, créer, rêver* d'Anne Vachez-Gatecel, éd. Dunod, 14,90 €.

En pratique



© David Lory

Conseil de discipline : faire entendre la voix des familles

Le rôle des représentants de parents d'élèves siégeant en conseil de discipline est souvent méconnu. Il est pourtant crucial pour défendre les élèves et **éviter les exclusions** à tout prix.

Texte : MARIANNE PEYRI

“**D**ans l'idéal, les conseils de discipline ne devraient pas exister et notamment les décisions d'exclure

l'élève définitivement de l'établissement, pose avec conviction Abdelkrim Mesbahi, vice-président de la FCPE. Si parfois cette exclusion peut être un nouveau départ, dans bien des cas, elle est surtout vécue par l'élève comme une injustice et peut engendrer la haine de l'institution scolaire. »

Chaque année, plusieurs fois par an, partout en France, se tiennent dans des milliers de collèges et lycées des conseils de discipline. C'est l'instance de la dernière chance, lorsque blâmes et sanctions diverses ont échoué ou en fonction de la gravité de l'acte commis. Les motifs les plus courants sont des insultes et de la violence physique envers un autre élève ou un adulte ou plus rarement, le port d'arme blanche, la détention de drogue, le harcèlement...

Décidé par le chef d'établissement, ce conseil de discipline, qui réunit 14 membres, juge l'acte de l'élève, qui est auditionné individuellement, et décide après un vote du type de sanction : avec ou sans sursis, mesure de responsabilisation, exclu-

sion temporaire de la classe ou de l'établissement ou exclusion définitive. Parmi les membres, des représentants de parents élus (3 au collège, 2 au lycée) sont présents, chacun comptant pour une voix dans le vote. « Nous sommes là pour défendre les élèves et leur famille. Dans cette configuration de tribunal avec sommation de s'expliquer, nous sommes de leur côté. Beaucoup de familles l'ignorent et le découvrent le jour du conseil de discipline. C'est dommage qu'il n'y ait pas une communication auprès des parents, accessible et sans jargon », regrette Coumba Dia, parent d'élève FCPE dans un collège parisien et qui siège depuis deux ans en conseil de discipline.

Peu de commissions éducatives mises en place

Avant d'en arriver au conseil de discipline, la FCPE prône la tenue des commissions éducatives. Composées du chef d'établissement, de personnels de l'établissement, des parents d'élèves et en présence de l'élève, ces commissions permettent de chercher une réponse éducative personnalisée. « Beaucoup d'établissements ne les mettent pas en place par facilité et manque de temps. Les



J-5

LES CONVOCATIONS

sont émises au moins 5 jours francs avant la séance : on ne décompte ni le jour d'envoi de la convocation, ni le jour de la réunion du conseil de discipline. Ce délai est extrêmement important, son non-respect entache d'illégalité la sanction prononcée.

—



ILS ONT DIT

parents d'élèves doivent alerter en début d'année sur leur souhait qu'elles se tiennent et que les conseils de discipline ne doivent pas être la norme », conseille Abdelkrim Mesbahi, qui regrette par ailleurs le manque de personnels dans les établissements scolaires pour mieux « repérer, faire baisser la pression et créer des échanges en cas d'incident. »

Pour se préparer à la tenue du conseil de discipline, les parents d'élèves élus peuvent en amont consulter le dossier de l'élève, qui comprend le descriptif de l'acte commis et les témoignages de professeurs et d'élèves. « On peut aussi prendre en compte le bulletin scolaire de l'élève, et s'il est sérieux, s'appuyer dessus comme élément de défense », précise Coumba Dia. « Il faut tout faire pour que la plus grosse sentence ne soit pas prononcée, bien connaître la situation pour présenter une défense correcte, inciter le jeune à faire une lettre de mea culpa et à ne pas être dans le déni de ses actes, aider aussi la famille s'il y a des problèmes de langue... », liste le représentant de la FCPE nationale.

Les parents d'élèves qui siègent, eux, doivent être dans le respect de la présomption d'innocence. « Faire preuve d'écoute, de discernement, d'empathie, savoir se mettre à la place du parent convoqué, conseille Coumba Dia. Ne pas se laisser influencer par les professeurs ou le principal qui témoignent de leur ras-le-bol face à ces "éléments perturbateurs" ».

Poser des questions bienveillantes

Le rôle crucial des représentants des parents d'élèves est aussi, pendant le conseil, de poser des questions à l'élève ou à la famille en axant sur des points positifs : Regrette-t-il ? Est-ce que cet acte le représente ? Quel a été le contexte ? « Certains enfants vivent des situations compliquées, et sont parfois livrés à eux-mêmes. Ils veulent attirer l'attention. Il y a des raisons à ces violences et il est important de les déceler », affirme la représentante FCPE. On peut aussi évoquer les projets d'orientation de l'élève. « Si l'on arrive à démontrer qu'une exclusion mettrait en péril ces projets, cela a du poids. Une fois, nous avons réussi à maintenir l'élève dans l'établissement, alors que tous les feux étaient contre lui », raconte Coumba Dia. Le parent d'élève élu peut aussi veiller à réorienter le débat sur l'acte lui-même sur lequel l'élève est jugé et non sur les faits passés.

Lors des discussions, il est possible de suggérer comme sanction des mesures de responsabilisation. « S'il y a faute, il est normal que l'élève prenne ses responsabilités, mais si l'élève est exclu une semaine, il est préférable qu'il puisse

“Certains enfants vivent des situations compliquées et sont parfois livrés à eux-mêmes. Ils veulent attirer l'attention. Il y a des raisons à ces violences et il est important de les déceler.”

—
COUMBA DIA,
représentante de parent d'élève FCPE

faire des expériences hors établissement, dans des centres sociaux, des associations qui l'amènent à réfléchir à ses actes », estime Abdelkrim Mesbahi. Dans certains établissements, les élèves effectuent par exemple des heures de bénévolat auprès des agents d'entretien de l'établissement s'ils sont auteur de dégradations. Ou au sein d'associations de prévention de la violence, ou caritatives. « Cela montre la volonté de l'élève de s'engager, de revenir vers une dynamique plus positive. En lui donnant cette chance, au moins, on aura été au bout de ce qu'on peut faire », estime Coumba Dia.

Un autre levier est de traquer les vices de procédure pour casser les sentences : une convocation arrivée la veille, si des éléments nouveaux sont présentés lors du conseil mais n'étaient pas mentionnés dans le dossier, si un PAI n'a pas été respecté... Les familles peuvent aussi faire appel de la décision, « ce qui ne veut pas dire que l'élève réintègrera l'établissement, car la commission d'appel peut avoir lieu longtemps après, mais le fait de casser une décision montre que le conseil de discipline a été fait à la va-vite et avec légèreté », estime Abdelkrim Mesbahi, qui, dans le cas d'une exclusion, encourage les parents à relancer le chef d'établissement et la direction départementale, qui ont obligation de réaffecter l'élève dans un autre établissement dans les meilleurs délais.



PRINCIPE “NON BIS IN IDEM” : aucun élève ne peut faire l'objet de plusieurs sanctions pour les mêmes faits. Cette règle ne fait néanmoins pas obstacle à la prise en compte de faits antérieurs pour apprécier le degré de la sanction qui doit être prononcée.

En savoir plus

Internet

- Décryptage des procédures disciplinaires : fcpe.asso.fr/sites/default/files/ressources/FCPE_Discipline2022.pdf

Décryptage

Les certifications

Au cours de la scolarité, plusieurs certifications sont délivrées aux élèves.
Zoom sur ces compétences qu'ils doivent acquérir.

Illustration : DAVID LORY

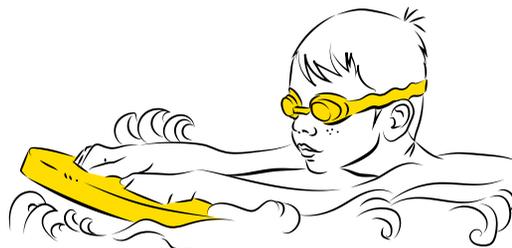
Compétences numériques

- ❖ **La certification Pix**
 - Obligatoire pour les élèves des classes de 3^e, de terminale et de CAP.



Savoir nager

- ❖ **L'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS)**
 - Obligatoire, dès l'école maternelle, puis prioritairement de la classe de CP à la classe de 6^e.



Sécurité routière

- ❖ **1. L'attestation de première éducation à la route (APER)**
 - Délivrée, au plus tard, aux élèves du cycle 3 (CMI-CM2-6^e).
- ❖ **2. L'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de 1^{er} niveau (ASSR1)**
 - En classe de 5^e et avant 14 ans.
- ❖ **3. L'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de 2^e niveau (ASSR2)**
 - En classe de 3^e et avant 16 ans.



Premiers secours

- ❖ **Apprendre à porter secours (APS)**
 - À l'école, du cycle I au cycle 3.
- ❖ **Sensibilisation des élèves aux gestes qui sauvent (GQS) et formation "prévention et secours civiques" de niveau I (PSCI).**
 - Au collège et au lycée.
- ❖ **Formation de sauveteur secouriste du travail (SST).**
 - Pour les élèves des formations professionnelles.



L'AVIS DE LA FCPE

Sur le papier, valider les acquis des élèves dans des domaines qui ne sont pas évalués dans le cadre des enseignements dits classiques pourrait sembler une bonne idée. Mais au fil du temps, **de nouvelles certifications voient le jour**, alors que les formations de celles déjà existantes ne sont pas dispensées à tous les élèves. En guise de nouveautés, on peut citer l'attestation de sensibilisation au numérique appelée « Pix 6^e » qui sera généralisée à la rentrée, ou encore la certification de

« savoirs verts » pour les collégiens, annoncée par la Première ministre le 21 juin 2023, afin de renforcer l'enseignement du développement durable et lutter contre l'éco-anxiété. De jolis mots, qui ont **trop peu de réalité concrète**. Selon les chiffres du ministère de la Santé datant de 2018, seuls 50 % des élèves de 3^e ont suivi la formation PSC1. À noter : la FCPE a demandé au ministère d'adapter Pix pour les élèves souffrant de troubles dys ou atteints d'une déficience visuelle.



LE JOURNAL DES ENFANTS
L'actu dès 8 ans



**ABONNEZ VOTRE ENFANT
AU JOURNAL**

Un nouveau numéro
à retrouver chaque
semaine

Journal papier + accès
numérique illimité

**4,99€
/MOIS**

au lieu de 6,50€ par mois*



Une tour en béton ?
Le château d'eau est un réservoir
de la ville de disposer d'eau à la maison.



* Offre d'abonnement à 4,99€ par mois pendant 12 mois puis 6,50€ par mois (journal papier hebdomadaire + accès numérique illimité). L'offre est valable jusqu'au 31 décembre 2023 en tacite reconduction en France métropolitaine. Autres destinations d'envoi et établissements scolaires, nous contacter.

Regards croisés

La santé scolaire au bord du gouffre

Pour certains élèves, l'école est la seule voie d'accès à un suivi sanitaire. Or, la santé scolaire souffre d'un manque de personnels colossal.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



PATRICIA COLSON
Médecin scolaire

Secrétaire générale du Syndicat national autonome des médecins de santé publique de l'Éducation nationale (Snamspen/Sgen-CFDT), Patricia Colson est l'une des 743 médecins formés sur l'ensemble du territoire.

“ Nous attendons un grand souffle politique pour affirmer que les enfants sont importants. Et des enfants qui vont bien, ce sont aussi des enseignants qui vont mieux !

PATRICIA COLSON

Pour certains élèves, l'école est la seule voie d'accès à un suivi sanitaire. Or, la santé scolaire souffre d'un manque de personnels colossal.

Patricia Colson : Nous constatons d'importants problèmes psychologiques et de comportement dans les écoles et les collèges. Notre travail est de cerner les problématiques et de faire autant que possible de la guidance parentale. Malheureusement, pédopsychiatres et psychologues sont des ressources en déficit. À nous de vérifier qu'il n'y a pas de causes scolaires qui pourraient expliciter le mal-être de l'enfant, l'anxiété et le manque d'estime de soi. Si ses difficultés sont ignorées, notamment en cas de troubles du neurodéveloppement – dyslexie, dyspraxie, trouble déficitaire de l'attention... –, l'enfant peut se trouver très mal parce qu'il ne parvient pas à répondre à une commande de réussite.

Dominique Berger : Les récentes émeutes le montrent bien : il n'y a pas de troubles mentaux sans contexte dans lequel ils peuvent s'exprimer. Les enfants ne sont pas épargnés. On pouvait s'y attendre. Ce qui est inquiétant, c'est la politique actuelle initiée par Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l'Éducation nationale, qui tend à réduire les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Sa prédécesseur, Najat Vallaud-Belkacem, avait revalorisé le métier de psychologue scolaire. Or, c'est l'absence de continuité dans la prise en charge des enfants en grande difficulté qui est problématique.

Dans quel état se trouve la médecine scolaire aujourd'hui ?

P.C. : Il n'y a plus que 743 médecins formés à la santé de l'enfant à l'école. Auparavant, nous étions près de 2000. Tout ce qui faisait la cohérence de notre travail a un peu disparu avec la signature des projets personnalisés de scolarisation (PPS), la rédaction de plans d'accompagnement personnalisé (PAP)... Il n'y a plus de projets de santé publique. Certains territoires n'ont plus de médecins scolaires. Nous assistons à une inéquité du service public. L'Éducation nationale essaie bien de rattraper son retard salarial, mais il faut réamorcer la pompe. Il nous manque des instances de concertation, une organisation lisible. Cela fait près de

trois ans que nous attendons en vain les conclusions de trois rapports sur la question.

D.B. : Elle se trouve dans le même état que la médecine générale en France avec trop peu de professionnels pour mener à bien le suivi sanitaire des populations. Elle doit gérer les urgences, avec une multiplication des tâches administratives qui sature médecins et infirmières. On aborde souvent la santé scolaire par la question de la pathologie. Mais on ne prend pas du tout en compte l'action que peut avoir l'école sur les déterminants de santé. Plus de 25 élèves dans une classe, c'est faire violence aux enfants qui ne peuvent pas le supporter. Je pense aussi aux conditions matérielles, au poids des journées de classe, au traitement de la grande difficulté scolaire...

À quels enjeux est-elle confrontée ?

P.C. : L'Éducation nationale nous demande de médicaliser des difficultés pédagogiques. Il faudrait au contraire qu'elle forme les enseignants à différencier la pédagogie. Pour faire entrer des enfants dans des normes pédagogiques, on demande des PAP, des PPS... alors que l'on pourrait réaliser des aménagements pédagogiques, sans passer par la médicalisation puisqu'il y a des territoires sans médecin. Certains enfants sont plus lents. On peut aménager leur quantité de travail. Il n'y a pas besoin d'un PAP pour ça ! Idem pour les besoins d'un ordinateur quand on écrit mal.

D.B. : La prévention classique devient obsolète. Il faut troquer le modèle médical de prévention et de promotion de la santé pour un modèle social, ciblé en fonction de la grande difficulté et de l'âge des élèves, où l'on permet aux enfants de prendre le pouvoir sur leur propre santé. Cela nécessite une promotion de la santé fondée sur les besoins, école par école. En agissant sur les quatre grands facteurs de la santé scolaire : l'égalité fille-garçon, la discrimination, la difficulté et l'échec scolaires, et le climat scolaire. Or, ce que l'on demande aux médecins scolaires, ce sont des avis sur des pathologies, et non sur la mise en place d'une politique de santé publique, sur un territoire donné, en lien avec l'environnement scolaire.

Quelles sont les actions menées pour éduquer à la santé à l'école ?

P.C. : À mon grand désespoir, le parcours de santé des élèves en primaire n'est pas réalisé. Au sein des collèges, il y a bien le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), mais il s'agit plutôt d'une liste à la Prévert avec des actions imposées aux enfants. Or, l'éducation à la santé, c'est le développement de compétences psychosociales qui rendent les enfants maîtres de leur santé. Il faut donc construire des projets avec eux. Mais ceci est laissé aux mains des enseignants et directeurs qui ont déjà énormément de choses à faire.



DOMINIQUE BERGER
Professeur des universités

Enseignant chercheur honoraire à l'Inspé de l'académie de Lyon, Dominique Berger a notamment travaillé sur l'éducation à la santé et la promotion de la santé en milieu scolaire.



On aborde souvent la santé scolaire par la question de la pathologie. Mais on ne prend pas du tout en compte l'action que peut avoir l'école sur les déterminants de santé."

DOMINIQUE BERGER

D.B. : Tout ce qui est fait est laissé à l'initiative locale. Comme il n'y a pas de politique globale de promotion de la santé scolaire, les gens font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. Dans le premier degré, on constate une approche plus globale de l'enfant. Mais les enseignants sont bien seuls, avec des effectifs très chargés.

Quel est l'avenir du système de santé scolaire ?

P.C. : Je crains la disparition du médecin scolaire et de ses missions particulières, remplacé peut-être par des médecins qui n'ont pas la même formation, généralistes ou à la retraite et qui répondraient à une commande institutionnelle et administrative. Je crains que l'on ne perde une meilleure explicitation des problématiques de santé, de comportement, d'échec scolaire, de décrochage. Nous ne jugeons pas les familles, nous les aidons, les orientons vers le soin, nous démedicalisons ce qui doit l'être. L'école crée des pathologies, elle en révèle, et c'est le médecin scolaire qui en fait le diagnostic. Nous attendons un grand souffle politique pour affirmer que les enfants sont importants. Et des enfants qui vont bien, ce sont aussi des enseignants qui vont mieux !

D.B. : Je suis assez pessimiste sur l'évolution des services publics. Nous assistons à une carence globale de l'investissement dans l'éducation en France. Il ne suffit pas d'envoyer 2 000 étudiants en médecine en service sanitaire dans les écoles pour faire de la prévention. Les analyses de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont formelles : les interventions isolées ont peu d'efficacité. Il faut au contraire une approche globale qui s'inscrive dans une temporalité longue.



Bourse aux fournitures scolaires : un service qui a tout pour plaire

Dans le Rhône, la FCPE a codéveloppé avec la FCPE Savoie un **site internet** pour créer et gérer les bourses aux fournitures scolaires par établissement sur tout le département.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Ce lundi 4 septembre 2023, c'est une première dans les locaux de la FCPE du Rhône à Lyon. Mais pas la dernière.

Des fournitures scolaires sont distribuées aux parents de collégiens qui les ont commandées avant le 12 juillet sur le site internet dédié : fcpe69-fournitures.fr « En ces temps de baisse de pouvoir d'achat, n'est-ce pas le rôle d'une fédération de parents d'élèves de proposer à ses adhérents des fournitures pour réduire le prix de la rentrée scolaire ? », explique Sandra Buteau-Besle, présidente de la FCPE Rhône et métropole de Lyon.

C'est aussi une initiative, menée en étroite collaboration avec la FCPE de Savoie, qui mérite d'être essaimée. « C'est l'objectif !, assure la présidente. Le site que nous avons développé est duplicable. D'autres conseils départementaux de la FCPE peuvent se l'approprier. » Un usage facile et limpide, une liste de fournitures non figée – les parents peuvent décocher et ajouter des produits pour une commande au plus juste de leur besoin – des prix inférieurs à

ceux pratiqués par les magasins discounts (l'équerre est à 0,73 €)... Le site, développé dans un temps record, a tout pour plaire.

« L'idée, au départ, était de reprendre ce qui se faisait déjà dans des collèges et de l'appliquer à l'échelle départementale afin de mutualiser l'effort négocié avec un prestataire et ajuster les prix au volume », relate Sandra Buteau-Besle. Mais une idée ne s'impose pas et prend du temps à germer. « Il a d'abord fallu débattre et voter démocratiquement avant de se lancer. Fin mars, avec la FCPE Savoie, nous étions encore dans la rédaction du cahier des charges. »

Une année « test » qui cible les collèves

Pour développer le site, les deux conseils départementaux ont fait appel à un prestataire. Ils ont pu bénéficier aussi de compétences en interne : des connaissances juridiques pour la partie RGPD (règlement général sur la protection des données) et un « pilotage » de projet numérique. Pour faciliter la mise en place de cette bourse par les conseils locaux, l'accent est mis sur une gestion souple pour les membres du

bureau et des processus intuitifs pour les parents. Une distribution départementale est également prévue pour ne pas pénaliser les adhérents dont les établissements ne peuvent pas organiser la bourse.

Cette année « test » cible les collèves. « Dès la rentrée 2024, écoles primaires et lycées seront aussi concernés et chaque conseil local intéressé pourra être formé à la prise en main du site pour organiser ensuite sa propre distribution », ajoute la présidente. Pour bénéficier de ce service, l'adhésion est nécessaire.

« C'est une façon de « rétribuer » le travail des bénévoles pour développer le site, le maintenir mais aussi assurer la récupération et la distribution des commandes... C'est aussi un levier pour recréer du lien, parler de ce que la FCPE fait pour les parents et de donner envie d'adhérer », conclut Sandra Buteau-Besle.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Retrouvez sur notre site fcpe.asso.fr des articles consacrés aux bourses aux fournitures organisées partout en France par de nombreux conseils locaux.

SINERGY

le partenaire de votre association

Avis
Véifiés



9.6/10

VOTRE ASSOCIATION A BEAUCOUP D'IDÉES, DE PROJETS ?
FINANCEZ-LES AVEC UNE OPÉRATION DE VENTE
DE PRODUITS LOCAUX. 20 À 30% DU MONTANT
DES VENTES POUR VOTRE ASSO.



UNE DÉMARCHE JUSTE, ÉTHIQUE ET RESPONSABLE



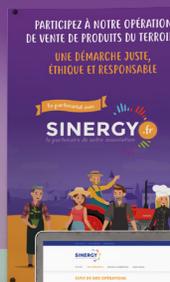
+ DE 60
PRODUCTEURS
LOCAUX



PRÉPARATION
INDIVIDUELLE
DE VOS COMMANDES

POSSIBILITÉ DE COMMANDER EN LIGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.sinergy.fr



Nos actions

Initiée après l'odieux hashtag #anti2010, et lancée en 2021 par Internet sans crainte, l'opération #BienvenueLes6^e est reconduite pour la 2^e année, en partenariat avec la FCPE.



seront une majorité à franchir le cap en septembre. Ce qui signifie qu'ils cèdent à une pression sociale, alors qu'ils ne sont pas forcément convaincus. Avec cette campagne, nous voulons les rassurer, les déculpabiliser. L'idée n'est pas de dire : "On est un bon parent parce qu'on résiste, ou on est un mauvais parent parce qu'on cède". L'enjeu, c'est d'avoir les bons outils pour discuter avec son enfant, lui apprendre à gérer son temps, son identité numérique, et le protéger contre le cyberharcèlement ».

56% des parents se disent stressés

Si les parents sont nombreux (68%) à ne pas se sentir suffisamment outillés, s'ils n'hésitent pas à exprimer leurs inquiétudes (5% d'entre eux se disent stressés, 26% dépassés), ils se disent cependant combattifs (32%) et recherchent des conseils concrets pour mettre en place à la maison un cadre sécurisant et approprié.

Cette année encore, des fiches pratiques seront diffusées aux parents. À l'intérieur, des conseils pour que son enfant adopte les bons réflexes, des vidéos pour engager le dialogue avec lui, des activités à réaliser ensemble, comme tester des mots de passe sécurisés, se questionner sur les photos que l'on pourrait partager ou non sur les réseaux sociaux...

« Il existe peut-être encore ce mythe que nos enfants sont plus compétents avec le numérique, qu'ils ont des choses à nous apprendre. Alors que non, ils ne connaissent pas les règles, ils peuvent se mettre en danger sans le savoir. Il faut rassurer les parents sur le fait que leurs enfants ont encore besoin d'eux », conclut Axelle Desaint.

(1) Enquête "#BienvenueLes6^e" d'Internet sans crainte réalisée en ligne en juin 2023, avec le soutien de la FCPE.



EN SAVOIR PLUS :
Internet

Télécharger le kit famille sur
fcp.e.asso.fr/les-conseils-aux-parents

Équiper son enfant de son premier téléphone

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

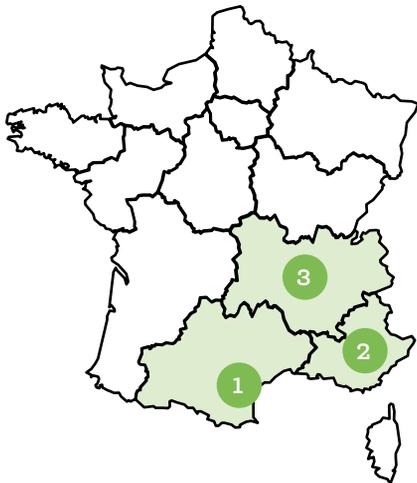
“C” est vrai que nous constatons une démarche assez contradictoire chez les

parents. La première raison qui les motive à équiper leur enfant d'un smartphone, ce sont des enjeux de sécurité : ils veulent être informés de l'endroit où il se trouve. Or, laisser un smartphone à un enfant sans l'avoir sécurisé, c'est précisément le mettre en situation d'insécurité, décrypte Axelle Desaint, directrice générale d'Internet sans crainte. Il y a moins de risque à le laisser se déplacer seul sans smartphone. La probabilité qu'il lui arrive quelque chose est minime. En revanche, lui donner un équipement numérique sans avoir eu une discussion avec lui, sans lui avoir fixé un cadre d'utilisation et des outils d'accompagnement, c'est le placer dans des situations de danger réelles ».

Pour la 2^e année, Internet sans crainte lance ce mois-ci et jusqu'en octobre l'opé-

ration #BienvenueLes6^e, afin d'accompagner les élèves et leurs parents à franchir cette délicate transition, que l'on pourrait appeler la "puberté numérique". En effet, le numérique devient omniprésent, que ce soit pour les loisirs (musique, vidéos, jeux, mais aussi réseaux sociaux) ou la vie scolaire (environnement numérique de travail, manuels numériques). L'an dernier, 2500 ateliers ont ainsi été réalisés dans des classes de 6^e, touchant environ 60000 élèves. Et plus de 2000 familles ont téléchargé le kit qui leur était proposé.

« La nouveauté cette année, poursuit Axelle Desaint, c'est que nous voulons accompagner la réflexion des parents sur la nécessité ou non de donner un téléphone à leur enfant. Notre enquête¹ montre que seulement 21% des parents d'élèves de CM1, CM2 et 6^e déclarent avant l'été trouver "normal" d'équiper son enfant en smartphone à sa rentrée en 6^e. Pourtant, ils



2

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

École inclusive : les compétences des parents peu reconnues



1

HÉRAULT

Une fresque du climat initiée par les parents



Au collège Frédéric Bastille de Castelnau-le-Lez, à l'initiative des parents d'élèves FCPE, un groupe d'enseignants a proposé aux élèves de 5^e volontaires de réaliser une fresque du climat. Le principe ? Les joueurs, en équipe de 4 à 8, disposent de 42 cartes représentant les différents composants du changement climatique et se concertent afin de retrouver les liens de cause à effet en les reliant entre elles. En s'appuyant sur les données scientifiques du Giec (groupement international des experts du climat), les conséquences des actions humaines sur le climat sont décryptées. L'atelier a ainsi permis de dépasser l'écoanxiété de certains et d'inscrire, dans le réel, les enseignements du collège. Le collège envisage de former davantage d'élèves. Une bonne idée que d'autres conseils locaux FCPE peuvent dupliquer !



EN SAVOIR PLUS :
Internet fresqueduclimat.org

Pourquoi tant de parents témoignent de leurs difficultés à être acteur dans le parcours d'inclusion de leur enfant ? Dans quelle mesure ce parcours est-il encore semé de difficultés : du repérage au diagnostic, jusqu'à la scolarisation ? Pourquoi persiste-t-il un sentiment de jugement, de discrimination ? Dans quelle mesure peut-on s'appuyer sur les compétences des parents et développer des pratiques collaboratives ?

Le 3 juin 2023, une soixantaine de participants ont pu échanger sur toutes ces questions lors du forum organisé par la FCPE des Alpes-de-Haute-Provence au collège Jean Giono de Manosque, intitulé « Parcours scolaire et troubles du neuro-développement, parlons-en ! ». De nombreux partenaires (HyperSupers TDH France, Pôle ASH éducation, Apajh,

Unapei, Camsp, Reeap...) ont pu apporter leur expertise lors des deux tables rondes prévues.

La première était consacrée au repérage et au diagnostic des troubles, et à la façon dont les familles sont accompagnées dans cette étape. La deuxième abordait plus précisément la place des parents. Quels sont les différents acteurs impliqués ou encore les soutiens que peuvent trouver les parents en cas de besoin d'une médiation école-famille ?

Des échanges très riches pour réaffirmer les compétences des parents en la matière, et pour rappeler qu'il est essentiel de s'appuyer sur ces potentialités et envisager l'inclusion dans les principes de la coéducation.



EN SAVOIR PLUS :
Contact cdpeO4@gmail.com



35%

DES COURS n'ont pas été assurés lors du 3^e trimestre de l'année scolaire 2022-2023 au collège Marie Curie de Tournon-sur-Rhône.

3

ARDÈCHE

Inquiétude pour la rentrée 2023

La rentrée ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices au collège Marie Curie de Tournon-sur-Rhône. En effet, les parents d'élèves FCPE ont alerté dès la fin de l'année scolaire face aux prévisions d'effectifs par classe et sur le nombre de professeurs qui manqueront à l'appel. En juin, un grand nombre d'heures (3 à 10h selon les matières) dans 11 disciplines n'étaient toujours pas pourvues par des enseignants nommés pour la rentrée. Autre motif d'inquiétude : la prévision de nombre d'élèves devant quitter l'établissement pour être scolarisés dans le nouveau collège de Mercuriol a été mal estimée. Seuls 75 élèves partiront, alors que le rectorat avait tablé sur 250 !



EN SAVOIR PLUS :
Blog fcpe-tournon.blog4ever.com

Portrait



Jérémie Fontanieu, 35 ans, professeur au lycée Delacroix à Drancy (93) a mis au point une méthode qui s'appuie sur la coéducation pour faire réussir ses élèves.

“Faire alliance avec les parents”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

“C'est l'histoire d'un prof désemparé face à des élèves qui n'ont pas envie de bosser. Un prof qui cherche, tâtonne, veut sortir de l'impasse, et qui a soudain l'idée – lumineuse avec le recul ! – de se tourner vers les parents. Lui se dit surtout chanceux « d'être tombé sur ces élèves-là et ces parents-là », à Gagny, d'abord, pendant son année de stage il y a onze ans, puis à Drancy l'année d'après. « J'avais 24 ans, je ne me sentais pas légitime, et puis les premiers parents que je contacte me disent : “On est avec vous, on vous fait confiance, vous avez notre numéro, n'hésitez pas.” Ça m'a beaucoup soulagé et petit à petit, ma vision des parents, dont je me méfiais plutôt jusqu'alors, a complètement changé. » Avec un collègue prof de maths, David Benoît, il élabore une sorte de protocole. Des SMS transmis aux parents très tôt dans l'année (« On n'attend pas qu'il y ait un souci ») et de manière régulière, dans le but que les parents deviennent des partenaires efficaces de la réussite des élèves. Encouragements pour réviser, rappels

pour ne plus oublier ses affaires, accompagnement individualisé... Dix ans plus tard, la « méthode » s'est affinée, 200 profs l'appliquent en France – de la petite section au BTS – et ses résultats sont spectaculaires : des élèves qui se remettent au travail et retrouvent le goût de l'effort, 100 % de réussite au bac depuis 2018, et des profs qui redonnent un sens à leur métier...

Le prof super-héros, un mythe dangereux

Ce métier, qu'il exerce aujourd'hui avec joie, Jérémie Fontanieu y est pourtant venu par hasard, et non sans a priori... « J'ai grandi dans une maison pleine de livres, dans les Hauts-de-Seine, et comme beaucoup d'enfants issus d'un milieu favorisé, je n'ai pas eu beaucoup à travailler à l'école pour avoir des bonnes notes, dit-il sans détour. J'avais une vision dévalorisée du métier de prof, héritée de la société, mais aussi de mes parents qui n'avaient pas une grande estime pour les fonctionnaires... Moi, ce qui m'intéressait, c'était la philo et je me suis tourné vers le métier d'enseignant pour financer ma thèse. »

Très vite pourtant, la réalité le rattrape. Le jeune prof se prend « les violences du métier dans la figure » :

« On a la liberté pédagogique, c'est formidable, mais en contrepartie, on est seul face aux difficultés, seul face aux élèves avec ce mythe du prof super-héros (façon *Cercle des poètes disparus*) qui fait naître le génie chez ses élèves. Or, ce mythe est dangereux car il déresponsabilise tout le monde. Et puis, il y a le salaire dérisoire, le prof bashing, le mépris contre les syndicats, les réformes qui se succèdent... »

Le partenariat tissé avec les parents d'élèves sera finalement sa planche de salut. Et les progrès

« hallucinants » observés chez ses élèves rallument la flamme. « Là, je me dis : même avec des difficultés considérables, à la fois sociales et scolaires, un enfant peut sortir de la passivité, se remettre au travail et surmonter les obstacles. » Cette méthode, Jérémie Fontanieu ne veut pas en dire trop. Car bien sûr tout

n'est pas rose, les obstacles sont nombreux et les conditions à réunir pour que ça marche, cruciales. En détailler le « comment » dans les médias serait prendre le risque qu'elle soit mal appliquée et produise des désillusions. « Mon objectif, c'est de donner envie aux profs de nous rejoindre¹, ceux qui pensent que l'alliance avec les parents peut être un levier de réussite, dit-il. Pour l'instant, je les accompagne individuellement. »

Un livre existe néanmoins qui raconte la genèse de la méthode (*L'école de la réconciliation. Un professeur à Drancy*, éd. Les liens qui libèrent) et un documentaire sortira sur les écrans le 20 septembre (*Le monde est à eux*). La coéducation au centre des regards. On ne pouvait rêver meilleure rentrée !

”

(1) projet.reconciliations@gmail.com



librairie.onisep.fr

**À COMMANDER
EN LIGNE**

Version papier ou PDF

**TOUTES LES
PUBLICATIONS
POUR BIEN
S'ORIENTER**



LA LIBRAIRIE

EN LIGNE

FINANCER LES PROJETS SCOLAIRES

**1000
ET 1 IDÉES
POUR
DONNER
FORME
AUX PROJETS
QUI FORMENT
LA JEUNESSE.**



Découvrez toutes nos solutions clés en main sur [initiatives.fr](https://www.initiatives.fr)

initiatives.fr

**AU CŒUR DES PROJETS
SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS**